

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 62 (1967)
Heft: 4-fr

Artikel: Les hautes Alpes sous la menace des téléphériques
Autor: Studeli, Rolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



En dépit de quoi, toujours aussi fière, la silhouette du Cervin; ici, telle qu'elle se présente vue de l'ouest. A droite, la Dent d'Hérens; au fond le Lyskamm et le Mont-Rose.

Les hautes Alpes sous la menace des téléphériques

M. Rollier, président du Heimatschutz suisse, après l'avoir fait dans les colonnes de la Nouvelle Gazette de Zurich, prend position dans le présent cahier en faveur d'une protection des sommets des Alpes menacés par les trop nombreux téléphériques. Nous approuvons pleinement son effort. Les hautes cimes ne sont pas des places publiques; elles ne doivent pas le devenir. Nous avons les plus sérieuses raisons de sauver les quelques oasis de paix qui existent encore.

Pour atteindre ce but, des critères doivent être trouvés. Ceux que propose le président Rollier sont une excellente base de discussion. Il faut souhaiter que les autorités des cantons et des communes que cela concerne, d'une part, et, d'autre part, les représentants du tourisme présentent clairement, eux aussi, leurs arguments et leurs avis, pour que le principe de la protection des hautes Alpes puisse bientôt être précisé et formulé sous une forme qui liera les intéressés.

M. Rollier a attiré l'attention sur les queues interminables que forment, à certaines heures, en maintes vallées, les skieurs attendant leur tour pour être transportés sur les hauteurs. Signe évident d'un manque de coordination. « Si les installations et les services d'une station touristique, c'est-à-dire le nombre des lits, les restaurants et cafés, les surfaces de parcage, les moyens



de circulation, les réseaux et les quantités d'eau potable et de courant électrique, si l'épuration des eaux usées, le service de la voirie, etc., étaient exactement calculés et maintenus dans un juste rapport, alors, oui alors, tout irait bien. Mais les queues et d'autres désagréments naissent là où chacun construit et investit comme ça lui chante, sans souci des autres. »

Nous estimons nous aussi que ces fameuses queues sont un des indices de l'insuffisance de l'aménagement. La Confédération est encore, malheureusement, privée des pouvoirs qui lui permettraient de prendre en main et de faire aboutir, dans les grandes stations touristiques, des plans d'aménagement locaux et régionaux.

Il résulte de ce fait, pour les Ligues du patrimoine et de la nature, pour l'Association suisse pour l'aménagement national, pour la Fédération suisse du tourisme, pour le Club alpin et d'autres associations, un devoir d'autant plus impérieux d'aboutir à une protection efficace, largement conçue, du paysage alpestre.

Un nouveau fait social apparaît à nos yeux: l'homme d'aujourd'hui ne se contente plus d'un logis, il lui en faut deux. Où vont s'édifier ces secondes demeures? Accepterons-nous que beaucoup de lieux encore soient déparés? Ou bien empêcherons-nous que «chacun construise et investisse comme ça lui chante, sans souci des autres»?

Pour le clubiste, pour l'amateur de haute montagne, il existe encore des domaines où il échappe à la foule des humains: celui du Breithorn et du Mont-Rose, et aussi la Haute Route, par laquelle l'alpiniste ou le skieur gagne vers l'ouest les parages du Grand-Combin et même du Mont-Blanc.

Rolf Stüdeli (Trad. Ld G.)